

Appel à cotisation et à don Année 2019-2020

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

e-mail : _____

Cotisation :

- ◇ **tarif réduit : 5 €** (étudiant, demandeur d'emploi)
- ◇ **individuelle : 20 €**
- ◇ **familiale : 30 €**
- ◇ **associations, établissements scolaires : 55 €**
- ◇ **entreprise (moins de 50 salariés) : 55 €**
- ◇ **entreprise (plus de 50 salariés) : 60 €**
- ◇ **collectivités : 60 €**

Don ou Versement complémentaire de soutien à la Maison de l'Europe :

- ◇ **25 €** ◇ **50 €** ◇ **100 €**

(soit 8,50 €, 17 € ou 34 € de coût réel après déduction fiscale de 66 %)

- ◇ **Autre montant :** _____ € (merci de préciser)

Pour toute cotisation, versement complémentaire ou don, un reçu fiscal vous sera adressé.

Paiement par chèque à l'ordre de « Maison de l'Europe en Mayenne »



Adhérez ou renouvelez votre adhésion pour soutenir la Maison de l'Europe !



Cher(e)s adhérent(e)s,

Le 16 septembre 2020

Un appel à cotisation repose nécessairement sur un bilan des activités réalisées et des projets envisagés. Mais cette sollicitation revêt cette année une dimension particulière, en raison de la crise sanitaire qui a bouleversé notre calendrier et nos modes de fonctionnement.

Comme dans toutes les associations, la période de confinement nous a obligés à modifier nos plannings et nos méthodes de travail : la pratique de visioconférences régulières a permis de maintenir les liens entre les salariées et les membres du Bureau, tandis que les cours de langues ont été suspendus et notre manifestation emblématique de la randonnée anniversaire de la Déclaration Schuman reportée au 9 mai 2021.

Pour autant, nous devons nous réjouir du bilan positif des activités qui ont précédé tous ces contretemps : nos animations autour des 30 ans de la chute du **Mur de Berlin** ont été couronnées de succès et la **soirée de Noël** fut particulièrement réussie, riche en partages de culture et de convivialité. Par ailleurs, sur notre projet de randonnée festive, nous avons eu le temps de mettre en place un **comité de pilotage** dont l'essentiel du travail pourra être réactualisé l'an prochain.

En dépit des aléas du moment, la rentrée de septembre a pu se dérouler avec une équipe en ordre de marche : **Patricia Camy**, devenue Directrice – Responsable Financière en Avril, **Mathilde Pateyron Zarái** promue Responsable des Pôles Mobilité et Information et **Estelle Tronci**, qui occupe depuis janvier le poste de Responsable des Projets Européens.

Au titre des volontaires européens, nous accueillons cette année trois nouvelles personnes : **Doortje Koldewej** (néerlandaise, affectée à la MEM), **Aileen Kreh** (allemande, pour Habitat Jeunes) et **Sarah Browne** (irlandaise, pour le CSC « Les Possibles » de Mayenne). Enfin, un service civique, **Gauthier de Raulin**, sera en poste à partir du 5 octobre.

L'Assemblée générale ordinaire du 22 septembre représentera une étape importante ; en prolongement de celle du 8 avril, elle devra procéder aux élections statutaires : renouvellement du CA, du Bureau et du Président.

Pour le reste, les projets engagés sont maintenus en tenant compte des mesures sanitaires et font déjà l'objet d'une ample communication : reprise des **cours de langues** – ciné-débat autour d'un **film sur la condition féminine**, ayant obtenu le Prix Lux européen en 2019 (en partenariat avec l'association « Femmes Solidaires 53 » - soirée-débat sur la **lutte contre le gaspillage alimentaire** – conférence de **Jean Jouzel** sur les thèmes de la **transition énergétique** (co-organisée par la MEM et l'association « Synergies »)

Plus que jamais, compte tenu des circonstances qui fragilisent son fonctionnement, la MEM doit consolider sa **situation financière**. Au moment où se prépare la rédaction du dossier de renouvellement du label CIED – dont l'enjeu est vital pour notre avenir – l'association doit compter sur la fidélité de ses adhérents.

Au-delà de la cotisation annuelle, la possibilité de faire des dons individuels complémentaires est vivement encouragée, permettant d'amplifier le succès de notre campagne de financement participatif et de soutenir l'association dans cette période difficile.

C'est pourquoi, je tiens, au nom des responsables de la commission Finances, à féliciter chaleureusement les élèves des cours de langues (plus de 55), qui ont manifesté leur solidarité, en optant pour un don personnel à l'association, en compensation des heures de formation non assurées.

Michel FERRON, Président de la Maison de l'Europe en Mayenne et les membres du Bureau